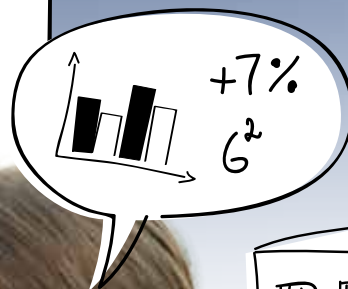


Chiffres clés

Tous les chiffres de la maternelle à l'université **2014-2015**



**UNE BANQUE
CRÉÉE PAR
DES COLLÈGUES,
ÇA CHANGE
TOUT.**



Credits photos: plainpicture/Fancy Images/Maskot/OJO.



MA BANQUE EST DIFFÉRENTE, CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.

Le Crédit Mutuel Enseignant est une banque authentiquement coopérative dédiée au monde de l'éducation, de la recherche et de la culture.

Il développe un service de bancassurance sur mesure et place depuis toujours la qualité de son offre et la relation client au cœur de ses préoccupations.

Crédit  Mutuel
Enseignant

**CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT DU BAS-RHIN
9, RUE JEAN MONNET – 67201 ECKBOLSHEIM
9, QUAI DE PARIS – 67000 STRASBOURG
TÉL. : 0 820 00 36 36* – COURRIEL : CME67@CREDITMUTUEL.FR**

*0,119 € TTC/min.

Sommaire

Les chiffres clés	
L'académie de Strasbourg	7
La population scolaire, les personnels et le budget	8
Les écoles et les établissements scolaires	9
Le premier degré	
Les effectifs et leur évolution	10
La carte des circonscriptions	11
Le second degré	
Le collège	
Les effectifs et leur évolution	12
La carte des collèges	13
Le lycée, enseignement général et technologique	
Les effectifs et leur évolution	14
La carte des lycées	15
Le lycée, enseignement professionnel	
Les effectifs et leur évolution	16
Les effectifs par type de spécialité et diplôme préparé	17
Les lycées des métiers	18
La carte des lycées offrant une formation professionnelle	19
Le post-bac	
Les effectifs et leur évolution	20
La carte des formations post-bac	21
L'apprentissage	
Les effectifs par spécialité et par niveau	22
L'évolution des effectifs par niveau	
La carte des CFA	23
Les universités d'Alsace	
Les effectifs par groupe disciplinaire et par niveau	24
L'évolution des effectifs	
La carte des sites	25

L'égalité des chances	
L'éducation prioritaire	26
Les réseaux et leurs effectifs	27
La scolarisation des élèves handicapés	28
La carte des dispositifs collectifs de scolarisation	29
Les langues	
La filière bilingue	30
Les effectifs et leur évolution	
Les langues étudiées	32
Les sections européennes et internationales	
Les résultats	33
Les certifications	
Les résultats aux examens	
Le diplôme national du brevet	34
Le baccalauréat	
Les examens professionnels	35
L'insertion professionnelle	
L'insertion des apprentis	36
L'insertion des lycéens	37

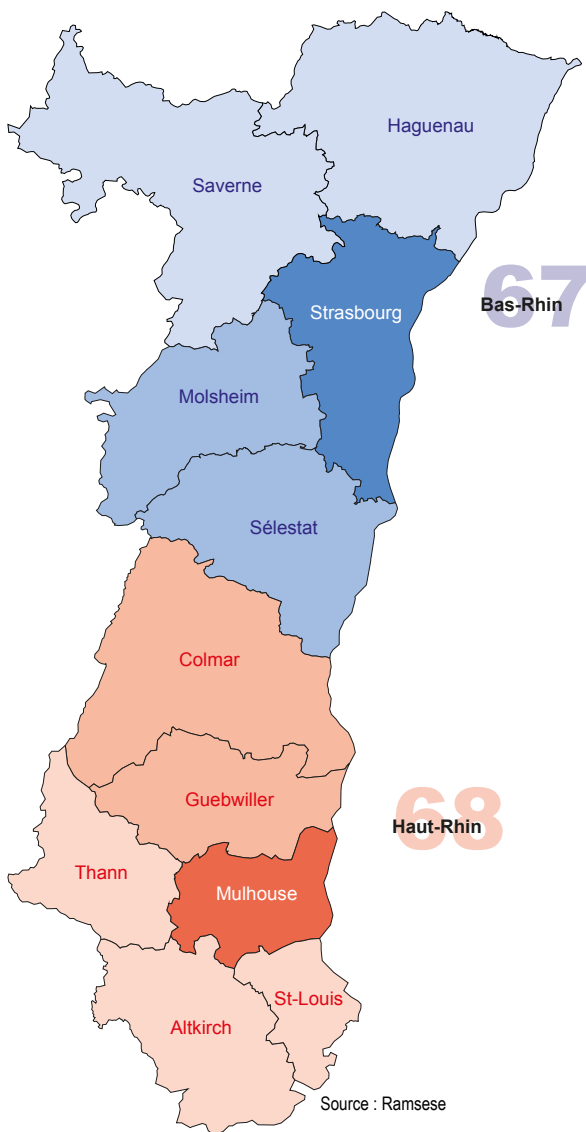
L'académie de Strasbourg

L'académie de Strasbourg correspond à la région Alsace et couvre deux départements : le Bas-Rhin (67) et le Haut-Rhin (68). Elle est divisée en 6 bassins de formation et 11 districts.

Avec une superficie de 8 280km², l'Alsace est à la fois la plus petite région métropolitaine et l'une des plus dense et des plus urbaine (223,7 habitants / km²). Elle ne couvre que 1,5% du territoire métropolitain mais sa population représente 2,9% de celle du pays.

À la frontière de l'Allemagne et de la Suisse, l'Alsace appartient, par sa géographie et pour une part importante de son économie, à l'espace rhénan. Un actif en emploi sur 14 résidant en Alsace travaille en Allemagne ou en Suisse. Les activités industrielles sont diversifiées avec notamment l'automobile, la mécanique, la production d'équipements électriques et l'industrie pharmaceutique.

- Bassin Nord Alsace
- Bassin Strasbourg
- Bassin Centre Alsace Bas-Rhin
- Bassin Centre Alsace Haut-Rhin
- Bassin Mulhouse
- Bassin Sud Alsace
- limite district



Evolution de la démographie

	Recensement 1999	Recensement 2012	Estimation* 2014	Evolution de 1999 à 2014
Bas-Rhin	1 026 023	1 104 667	1 110 416	8,2%
Haut-Rhin	707 709	755 202	758 357	7,2%
Alsace	1 733 732	1 859 869	1 868 773	7,8%
France	60 149 901	65 241 240	65 800 694	9,4%

Source : Insee, RP1999 et RP2012 exploitations principales
2014 : Estimations de population au 1^{er} janvier – (*) données provisoires

Les chiffres clés

La population scolaire

Evolution des effectifs du public et du privé sous contrat

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (prévision)
1 ^{er} degré	181 239	180 658	177 507	177 154	177 182	176 681	176 832	178 948	179 429	179 902
2 nd degré	150 264	148 911	147 936	148 268	148 653	148 833	148 208	148 530	148 768	147 932
Post-bac	7 926	7 894	7 918	7 995	7 917	8 108	8 284	8 381	8 327	8 408
Apprentis	14 063	14 759	15 151	14 918	15 041	15 487	15 512	15 194	14 790	nd*

Sources et champs :

1^{er} degré = constat de rentrée (public et privé sous contrat)

2nd degré = constat de rentrée (public et privé sous contrat),

élèves sous statut scolaire, Sifa pour les élèves en Dima

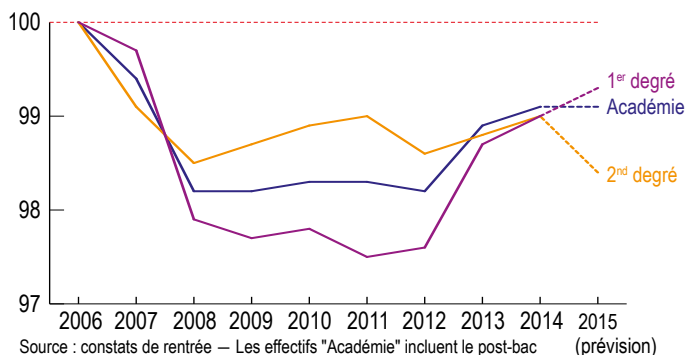
Les prévisions n'incluent pas les élèves en Dima et l'Erea

Apprentis = centres de formation d'apprentis publics et privés - niveaux I à V

Post-bac : CPGE, BTS et assimilés, DCG et DSAA (public et privé sous contrat)

(*) Non disponible

Evolution base 100 (2006)



Les chiffres portés dans les colonnes « privé » concernent les élèves scolarisés dans les établissements privés sous contrat. Les années mentionnées dans les tableaux et graphiques renvoient à l'année de rentrée, exemple : 2010 = année scolaire 2010-2011.

Les personnels du secteur public en 2014

20 154 enseignants

8 795 dans le 1^{er} degré

11 359 dans le 2nd degré

4 131 autres personnels

93 personnels d'inspection

444 personnels de direction

126 personnels d'orientation

333 personnels d'éducation

1 244 personnels de surveillance

1 300 personnels administratifs

312 personnels de santé et du secteur social

279 ITRF

Constat au 31 décembre 2014 en équivalent temps plein (ETP)

Le budget 2014 de l'académie

Personnels et fonctionnement

Les dépenses de personnels et de fonctionnement relèvent de cinq budgets : enseignement public du 1^{er} degré, du 2nd degré, soutien de la politique de l'éducation nationale, vie de l'élève et enseignement privé sous contrat. D'un montant de 1 619,7 M€, les dépenses de personnels comprennent les rémunérations d'activité, les cotisations et contributions sociales, ainsi que les prestations sociales.

Les dépenses de fonctionnement, qui comportent les dépenses structurelles autres que celles de personnels, sont de 69,2 M€.

Investissement

Les dépenses d'investissement relèvent des budgets : soutien de la politique de l'éducation nationale, formation supérieure et recherche universitaire, vie étudiante. Elles se montent à 12,3 M€.

Les établissements publics et privés sous contrat en 2014-2015

1 498
écoles
public : 1 461
privé : 37

171
collèges
public : 147
privé : 24

33 CFA
public : 19
privé : 14

70
lycées GT
public : 53
privé : 17

23
lycées professionnels
public : 15
privé : 8

1 Érea
Établissement régional
d'enseignement adapté

1 École
européenne
de la maternelle au lycée

Les écoles par département

	Public		Privé		Ensemble		Total académie
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Public	Privé	
Maternelles	303	243	3	0	546	3	549
Élémentaires	322	201	7	6	523	13	536
Primaires*	225	167	13	8	392	21	413
Total	850	611	23	14	1 461	37	1 498

Source : MEN - constat de rentrée

*Les écoles primaires proposent un enseignement préélémentaire et élémentaire

Les établissements par département

	Public		Privé		Ensemble		Total académie
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Public	Privé	
Collèges	90	57	12	12	147	24	171
Lycées généraux et technologiques (dont lycées polyvalents)	30 (15)	23 (13)	10 (0)	7 (0)	53 (28)	17 (0)	70 (28)
Lycées professionnels	10	5	4	4	15	8	23
Total	130	85	26	23	215	49	264

Source : Ramsese, hors Erea, ERS et école européenne

Le premier degré

■ 179 429 élèves en 2014-2015

	Préélémentaire		Elémentaire		Spécial*		Total		
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	38 441	1 206	61 595	3 690	720	24	100 756	4 920	105 676
Haut-Rhin	26 510	895	41 831	3 836	651	30	68 992	4 761	73 753
Académie	64 951	2 101	103 426	7 526	1 371	54	169 748	9 681	179 429

Source : MEN - Constat de rentrée (public et privé sous contrat)

* Élèves présentant un handicap scolarisés en Clis (voir p.28)

■ Évolution des effectifs sur 10 ans

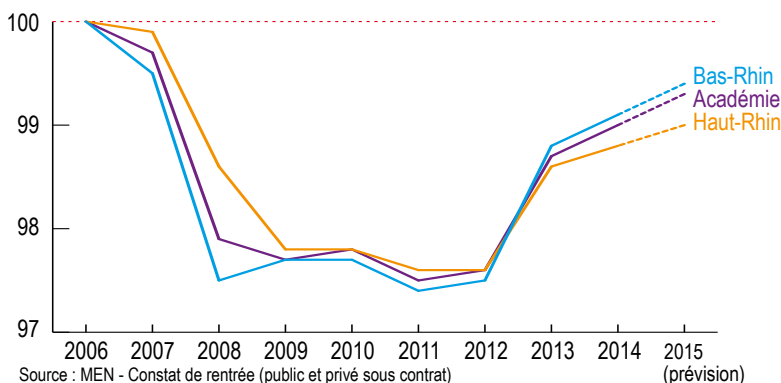
Les effectifs du 1^{er} degré continuent de progresser à la rentrée 2014 (+1,2%), mais moins fortement que l'année précédente. Ces augmentations sont portées par l'ensei-

gnement élémentaire qui accueille 784 élèves de plus. La tendance à la hausse est confirmée par les prévisions, avec 474 élèves de plus attendus à la rentrée 2015.

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (prévision)
Public										
Bas-Rhin	102 184	101 520	99 830	99 641	99 590	99 289	99 271	100 551	100 756	100 956
Haut-Rhin	70 105	70 027	69 020	68 482	68 467	68 219	68 156	68 945	68 992	69 073
Total	172 289	171 547	168 850	168 123	168 057	167 508	167 427	169 496	169 748	170 029
Privé										
Bas-Rhin	4 428	4 564	4 110	4 520	4 573	4 588	4 722	4 808	4 920	5 043
Haut-Rhin	4 522	4 547	4 547	4 511	4 552	4 585	4 683	4 644	4 761	4 830
Total	8 950	9 111	8 657	9 031	9 125	9 173	9 405	9 452	9 681	9 873
Total acad.	181 239	180 658	177 507	177 154	177 182	176 681	176 832	178 948	179 429	179 902

Source : MEN - Constat de rentrée (public et privé sous contrat)

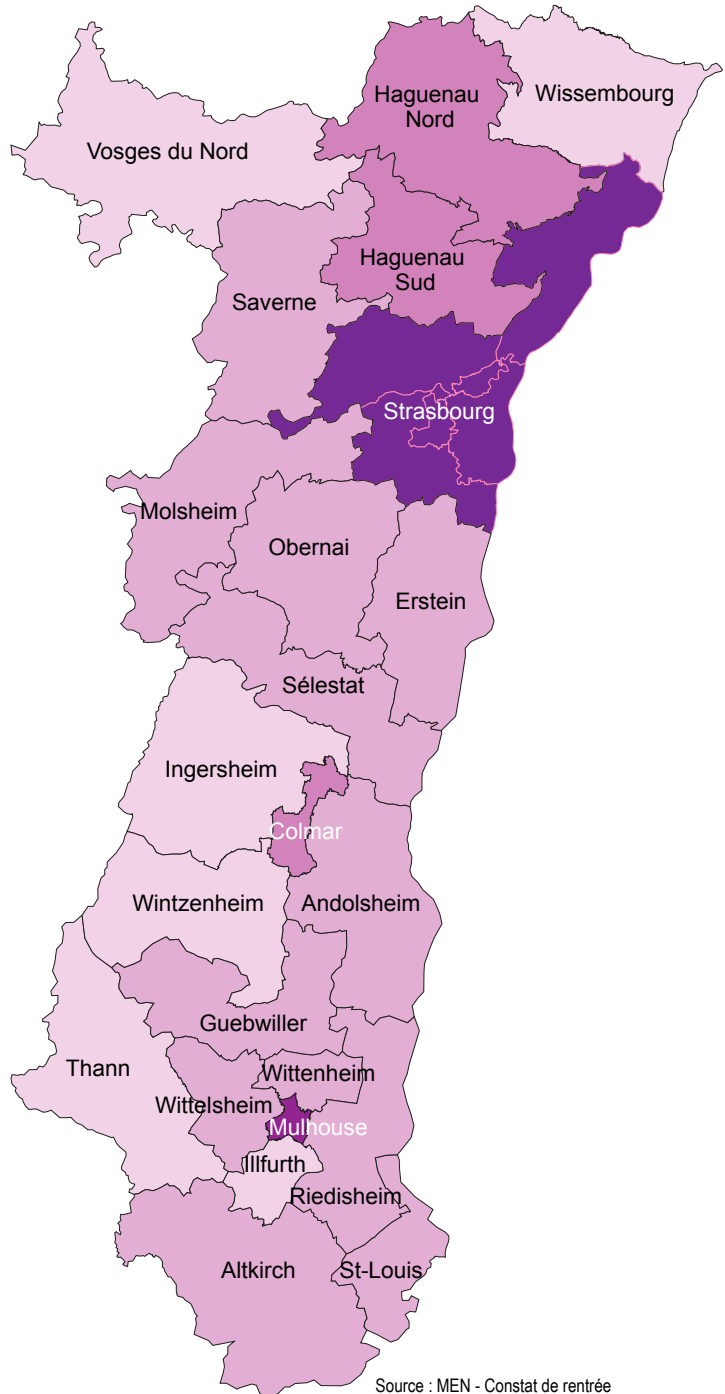
Evolution base 100 (2006)



5,4 %
part du privé
sous contrat

Les circonscriptions
du premier degré
en 2014-2015

Le territoire de l'académie
est subdivisé en 37 circonscriptions.
Strasbourg en compte 12,
Colmar 2 et Mulhouse 3.



Le collège

■ 88 794 élèves en 2014-2015

	2014-2015			Prévisions 2015-2016		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	45 611	6 457	52 068	44 807	6 442	51 249
Haut-Rhin	29 943	6 783	36 726	29 626	6 677	36 303
Académie	75 554	13 240	88 794	74 433	13 119	87 552

Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle en collège (public et privé sous contrat) y compris Segpa, sans Erea et sans Dima

dont **2 744** élèves scolarisés dans les **Segpa**, sections d'enseignement général et professionnel adapté.

■ Évolution des effectifs sur 10 ans

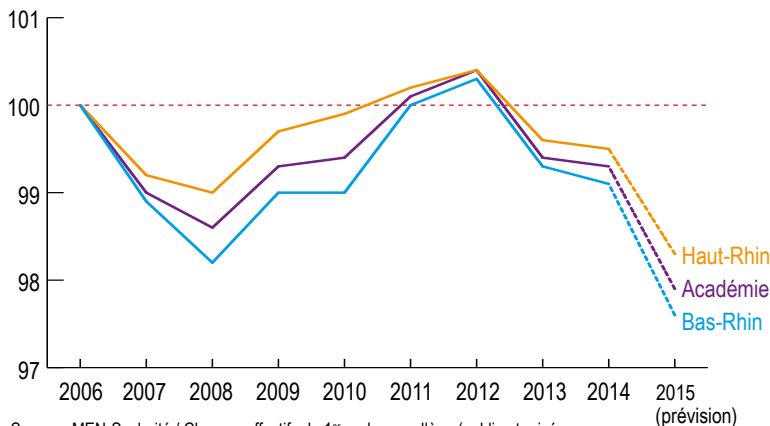
La baisse des effectifs amorcée à la rentrée 2013 s'est poursuivie en 2014 (-0,2%), avec une évolution similaire dans les deux départements. À la rentrée 2015, les prévisions font état d'une diminution de plus de 1 200 élèves

(-1,4%). Cette baisse s'explique principalement par le remplacement de la génération 2000 qui sort du collège par la génération 2004 moins nombreuse, ainsi que par la diminution du nombre de redoublements.

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (prévision)
Bas-Rhin	52 535	51 953	51 598	52 008	51 985	52 554	52 710	52 145	52 068	51 249
Haut-Rhin	36 924	36 621	36 569	36 818	36 898	37 013	37 069	36 793	36 726	36 303
Académie	89 459	88 574	88 167	88 826	88 883	89 567	89 779	88 938	88 794	87 552

Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle en collège (public et privé sous contrat) y compris Segpa, sans Erea et sans Dima

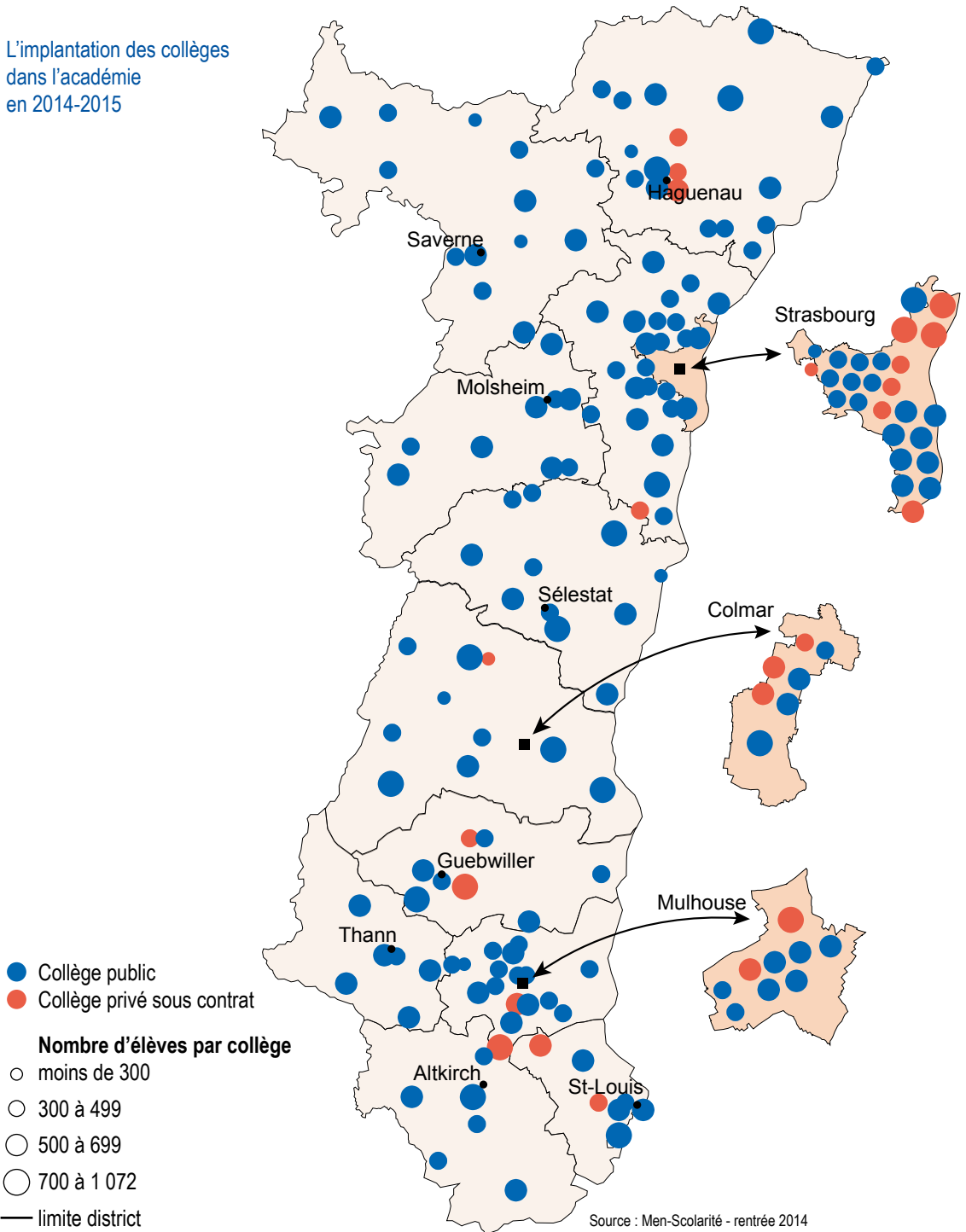
Evolution base 100 (2006)



Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle en collège (public et privé sous contrat) y compris Segpa, sans Erea et sans Dima

14,9%
part du privé
sous contrat

L'implantation des collèges dans l'académie en 2014-2015



Le lycée, enseignement général et technologique

■ 41 153 élèves en 2014-2015

	2014-2015			Prévisions 2015-2016		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	21 522	3 422	24 944	21 948	3 521	25 469
Haut-Rhin	13 692	2 517	16 209	13 882	2 478	16 360
Académie	35 214	5 939	41 153	35 830	5 999	41 829

Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 2nd cycle général et technologique (public et privé sous contrat), hors post-bac

■ Evolution des effectifs sur 10 ans

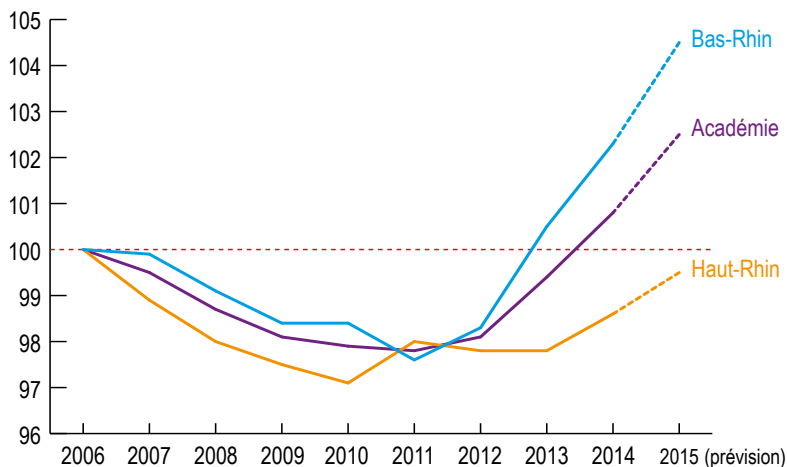
Après plusieurs années de baisse, les effectifs des voies générale et technologique des lycées progressent depuis 2012. En 2014, le Bas-Rhin gagne 447 élèves (+1,8%)

et le Haut-Rhin 127 (+0,8%). Cette tendance devrait se confirmer à la rentrée 2015, les prévisions faisant état de 676 élèves de plus.

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	(prévision) 2015
Bas-Rhin	24 379	24 353	24 164	23 993	23 984	23 796	23 967	24 497	24 944	25 469
Haut-Rhin	16 447	16 266	16 119	16 042	15 974	16 123	16 089	16 082	16 209	16 360
Académie	40 826	40 619	40 283	40 035	39 958	39 919	40 056	40 579	41 153	41 829

Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 2nd cycle général et technologique (public et privé sous contrat), hors post-bac

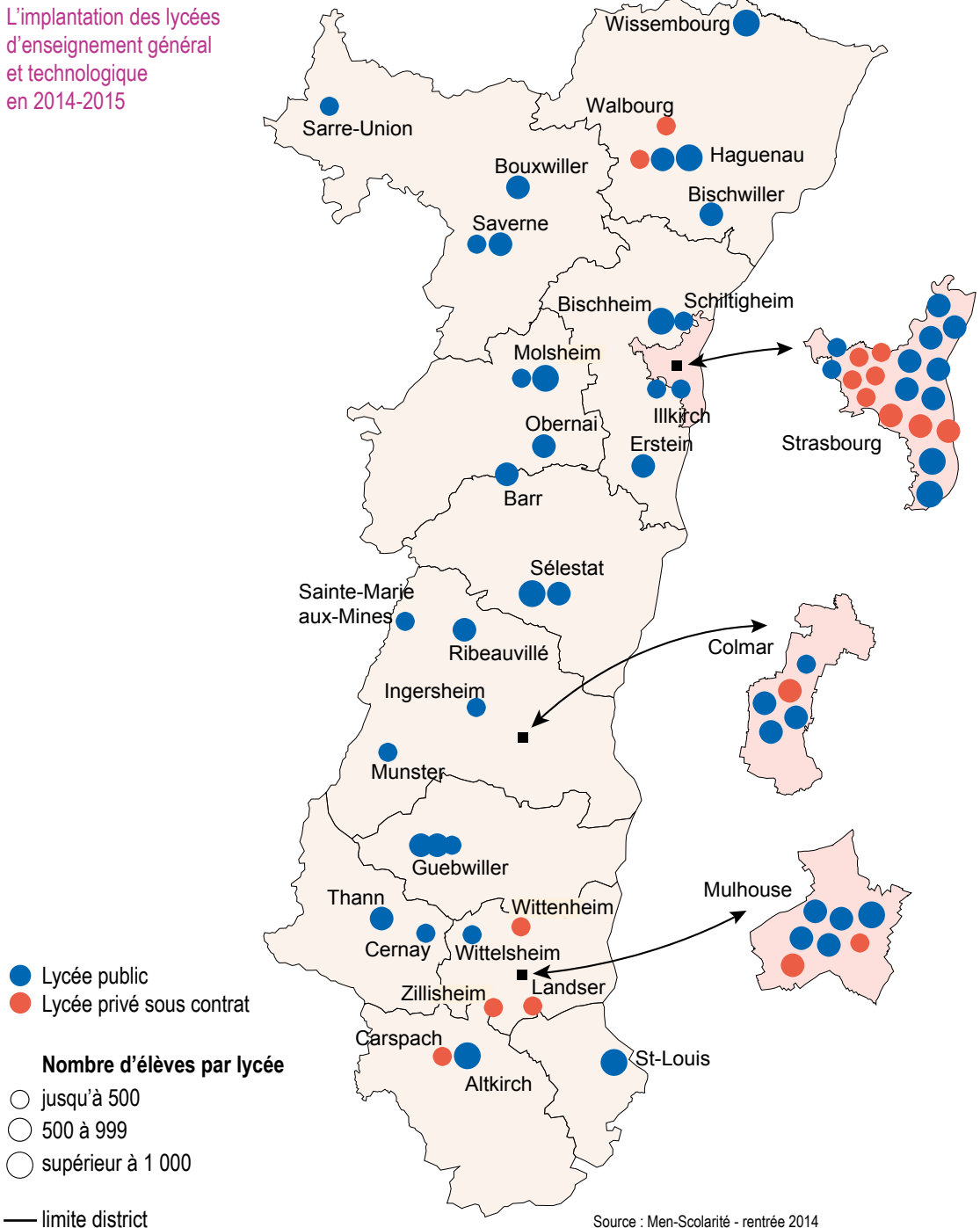
Evolution base 100 (2006)



Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 2nd cycle général et technologique (public et privé sous contrat), hors post-bac

14,4 %
part du privé
sous contrat

L'implantation des lycées
d'enseignement général
et technologique
en 2014-2015



Le lycée, enseignement professionnel

Les élèves de la voie professionnelle sont scolarisés soit dans les lycées professionnels, soit dans les sections d'enseignement professionnel (SEP) des lycées polyvalents.

■ 18 295 élèves en 2014-2015

	2014-2015			Prévisions 2015-2016		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	9 019	1 195	10 214	9 107	1 187	10 294
Haut-Rhin	6 796	1 285	8 081	6 847	1 313	8 160
Académie	15 815	2 480	18 295	15 954	2 500	18 454

Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} et du 2nd cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea et Dima

dont **1 057 élèves de 1^{er} cycle** (la grande majorité de ces jeunes sont accueillis dans les classes de 3^e prépa pro implantées dans les lycées professionnels) et **20 élèves** d'autres formations de niveau IV et V.

■ Évolution des effectifs sur 10 ans

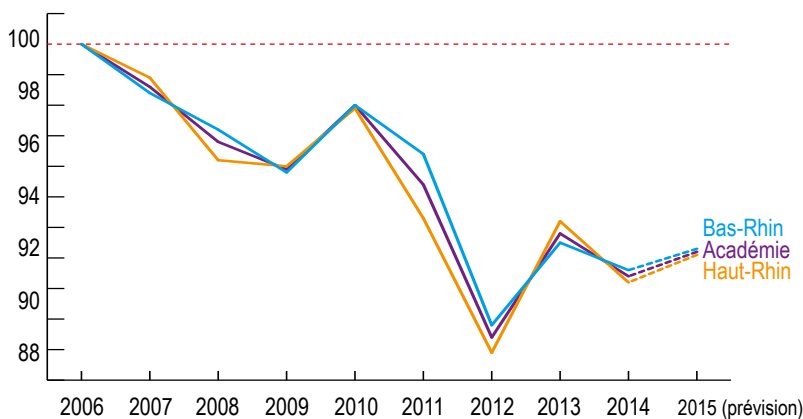
Contrairement à l'année précédente, l'enseignement professionnel en lycée perd à nouveau des élèves à la rentrée 2014 (-275 soit -1,5%). Le Haut-Rhin enregistre

la plus forte baisse (-2,2%) contre seulement -1% pour le Bas-Rhin. À la rentrée 2015, la tendance devrait s'inverser : 159 élèves de plus sont attendus.

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (prévision)
Bas-Rhin	11 030	10 858	10 721	10 569	10 812	10 629	10 020	10 312	10 214	10 294
Haut-Rhin	8 762	8 662	8 430	8 408	8 577	8 262	7 876	8 258	8 081	8 160
Académie	19 792	19 520	19 151	18 977	19 389	18 891	17 896	18 570	18 295	18 454

Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} et du 2nd cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea et Dima

Evolution base 100 (2006)



Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} et du 2nd cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea et Dima

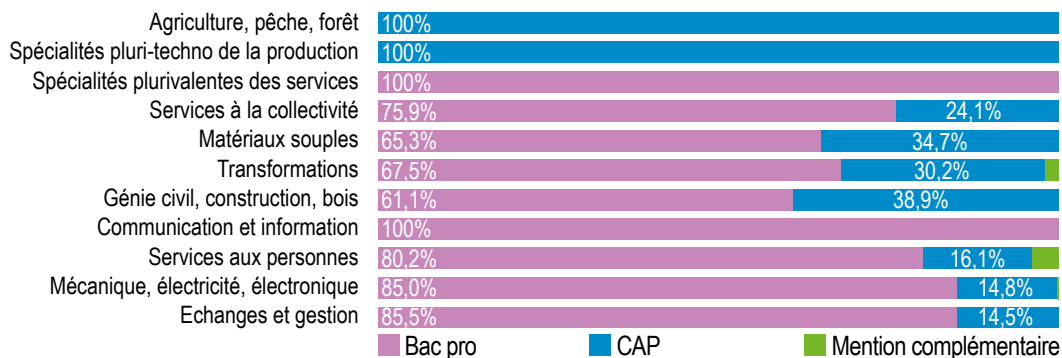
13,6%
part du privé
sous contrat

■ Effectifs de l'enseignement professionnel en 2014-2015 par type de spécialité et diplôme préparé

	Bac pro	CAP	MC*	Total
Agriculture, pêche, forêt		19		19
Spécialités pluri-techno de la production		73		73
Spécialités plurivalentes des services	2 121			2 121
Services à la collectivité	164	52		216
Matériaux souples	235	125		360
Transformations	983	440	33	1 456
Génie civil, construction, bois	702	446		1 148
Communication et information	225			225
Services aux personnes	2 439	488	113	3 040
Mécanique, électricité, électronique	3 665	638	11	4 314
Echanges et gestion	3 630	616		4 246
Total par niveau	14 164	2 897	157	17 218

Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 2nd cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea et Dima
 NB : A ces 17 218 élèves du second cycle professionnel, il faut ajouter 1 057 élèves du 1^{er} cycle et 20 élèves d'autres formations de niveau IV et V pour obtenir le total des effectifs de la voie professionnelle (voir page 16).

* Mention complémentaire



Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs du 2nd cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea et Dima

■ Autres élèves bénéficiant d'une formation professionnelle en 2014-2015

Etablissement régional d'enseignement adapté (Erea)

Formation	Effectifs
1 ^{re} année CAP	60
2 ^e année CAP	40
Segpa	71
Total	171

Source : MEN-Scolarité
 Champ : élèves sous statut scolaire

Dispositif d'initiation aux métiers en alternance (Dima)

	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Académie
Public	95	93	188
Privé sous contrat	73	94	167
Ensemble	168	187	355

Source : MEN-Scolarité-Sifa

Les lycées des métiers

Indicateur d'excellence pour les voies technologique et professionnelle, le label lycée des métiers qualifie des établissements qui offrent une palette étendue de formations et de services, grâce à des partenariats actifs associant les trois principaux acteurs de la mise en œuvre de la formation professionnelle : l'autorité académique, la Région et les milieux économiques.

Le label lycée des métiers pose les conditions pour la réussite des parcours de formation avec :

- une offre de formation cohérente destinée à des publics variés (scolaires, apprentis, formation continue),
- la possibilité d'adapter, de personnaliser ces parcours
- l'adaptation de la carte des formations aux besoins socio-économiques.

Ce label est délivré pour cinq ans aux établissements qui respectent un cahier des charges national complété par des critères académiques.

A la rentrée 2015, l'académie de Strasbourg compte 26 établissements labellisés :

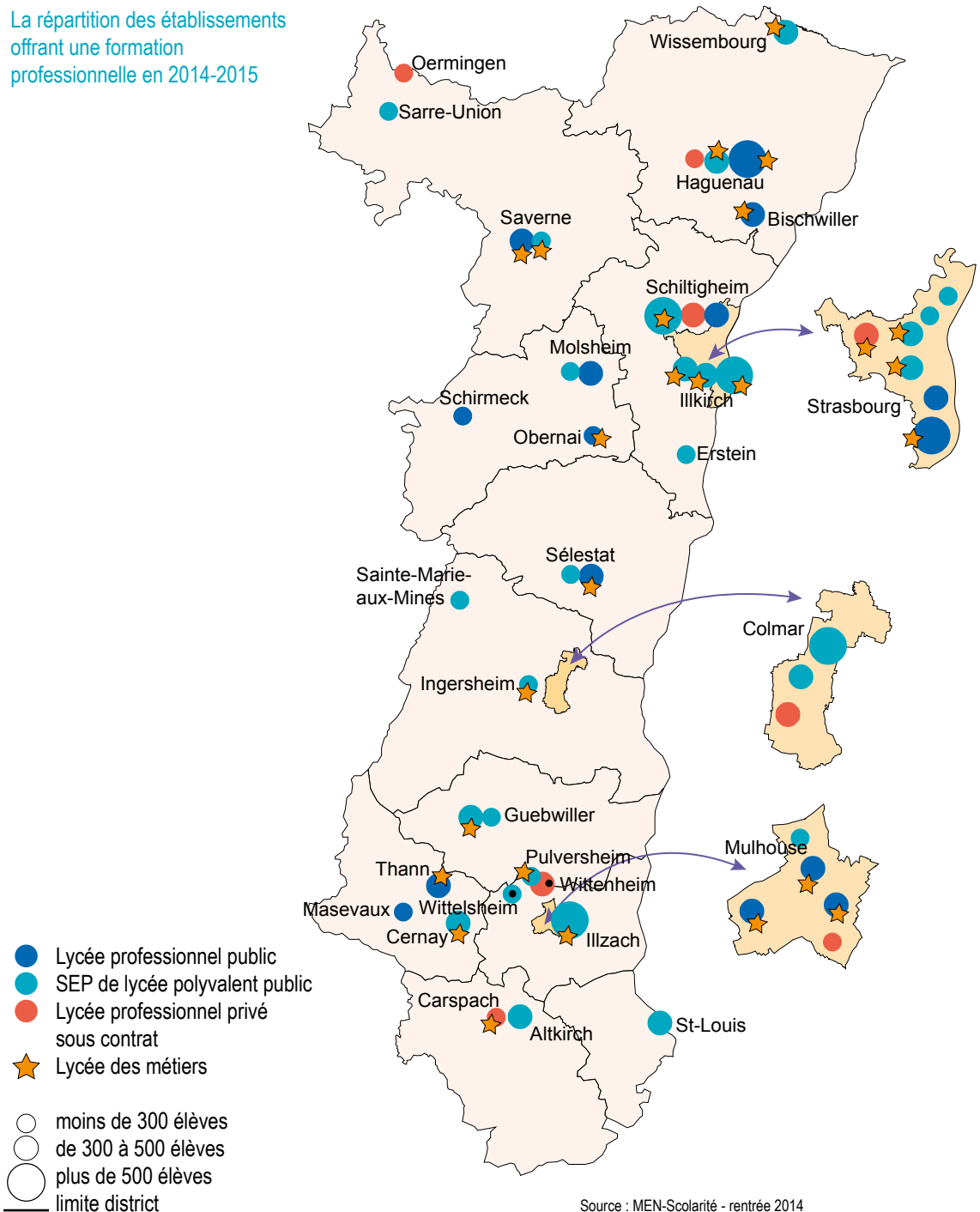
■ dans le Bas-Rhin

- lycée professionnel Goulden (Bischwiller),
- lycée polyvalent Heinrich-Nessel (Haguenau)
- lycée professionnel Siegfried (Haguenau)
- lycée polyvalent Alexandre Dumas (Illkirch), métiers de l'hôtellerie et du tourisme
- lycée polyvalent Le Corbusier (Illkirch), métiers du bâtiment et des travaux publics
- lycée polyvalent Gutenberg (Illkirch), métiers des industries graphiques
- lycée professionnel Paul-Émile Victor (Obernai), métiers de la maintenance
- lycée polyvalent du Haut-Barr (Saverne)
- lycée professionnel Jules Verne (Saverne)
- lycée polyvalent Emile Mathis (Schiltigheim)
- lycée professionnel Schweisguth (Sélestat)
- lycée polyvalent Louis Couffignal (Strasbourg), métiers des techniques industrielles et des sciences de l'ingénieur
- lycée polyvalent René Cassin (Strasbourg)
- lycée professionnel Jean-Frédéric Oberlin (Strasbourg)
- institution Sainte Clotilde (Strasbourg) lycée général, technologique et professionnel
- lycée polyvalent Stanislas (Wissembourg)

■ dans le Haut-Rhin

- institut Sonnenberg (Carspach)
- lycée polyvalent Gustave Eiffel (Cernay), métiers du bâtiment et des travaux publics
- lycée polyvalent Joseph Storck (Guebwiller)
- lycée polyvalent Ettore Bugatti (Illzach), métiers de l'automobile, du transport et de la logistique
- lycée polyvalent Lazare de Schwendi (Ingersheim)
- lycée professionnel Roosevelt (Mulhouse)
- lycée professionnel Charles Stœssel (Mulhouse)
- lycée professionnel du Rebberg (Mulhouse)
- lycée polyvalent Charles de Gaulle (Pulversheim), métiers de la mécanique, de l'électricité et de la maintenance
- lycée professionnel Charles Pointet (Thann)

La répartition des établissements
offrant une formation
professionnelle en 2014-2015



Source : MEN-Scolarité - rentrée 2014

Le post-bac

■ 8 327 étudiants dans les sections post-bac en 2014-2015

Formations post-bac dispensées dans les lycées alsaciens :

- STS sections de techniciens supérieurs préparant au brevet de technicien supérieur (BTS) en 2 ans
- CPGE classes préparatoires aux grandes écoles en 2 ans (et prépa pro du lycée Cassin en 3 ans)
- DCG diplôme de comptabilité et de gestion en 3 ans
- DSAA diplôme supérieur d'arts appliqués en 4 ans (BTS+2)

	Bas-Rhin		Haut-Rhin		Académie			Prévision 2015
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Ensemble	
CPGE	1 850	173	424	0	2 274	173	2 447	5 678
STS	3 265	635	1 577	132	4 842	767	5 609	
DSAA	47	0	0	0	47	0	47	
DCG	115	0	109	0	224	0	224	228
Total	5 277	808	2 110	132	7 387	940	8 327	8 408

Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycée (public et privé sous contrat)

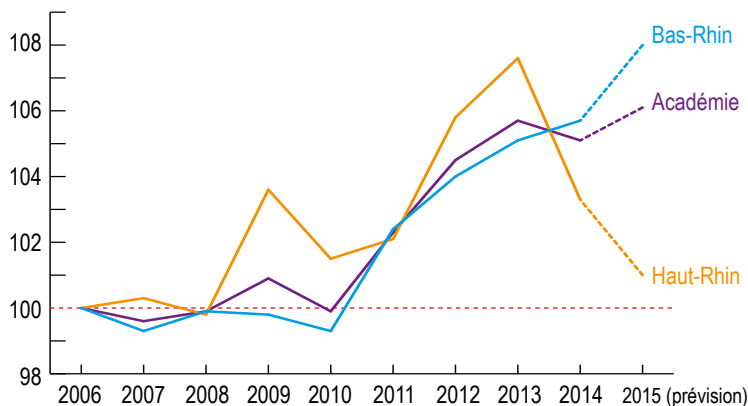
Note : les prévisions du DSAA sont incluses dans les STS

■ Evolution des effectifs dans les sections post-bac sur 10 ans

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (prévision)
Bas-Rhin	5 755	5 717	5 751	5 746	5 714	5 892	5 988	6 046	6 085	6 215
Haut-Rhin	2 171	2 177	2 167	2 249	2 203	2 216	2 296	2 335	2 242	2 193
Total	7 926	7 894	7 918	7 995	7 917	8 108	8 284	8 381	8 327	8 408

Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycée (public et privé sous contrat)

Evolution base 100 (2006)



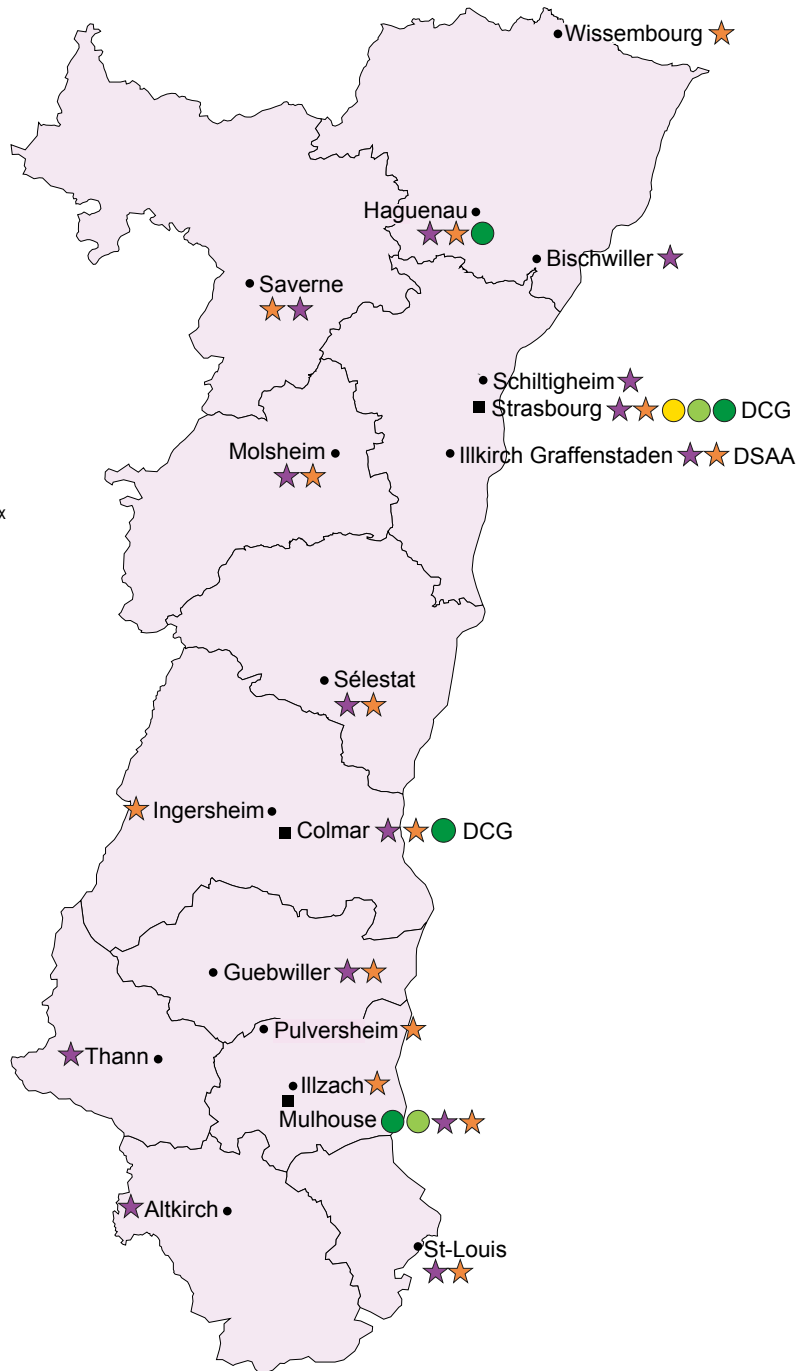
Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycée (public et privé sous contrat)

Les sections post-bac en 2014-2015

➤ 75 classes préparatoires
aux grandes écoles
1^{re} année : 35
2^e année : 39
3^e année : 1*

➤ 237 sections de techniciens
supérieurs, DCG et DSAA
(tous niveaux)

* Dispositif expérimental en trois ans ouvert aux
bacheliers professionnels (lycée Cassin)



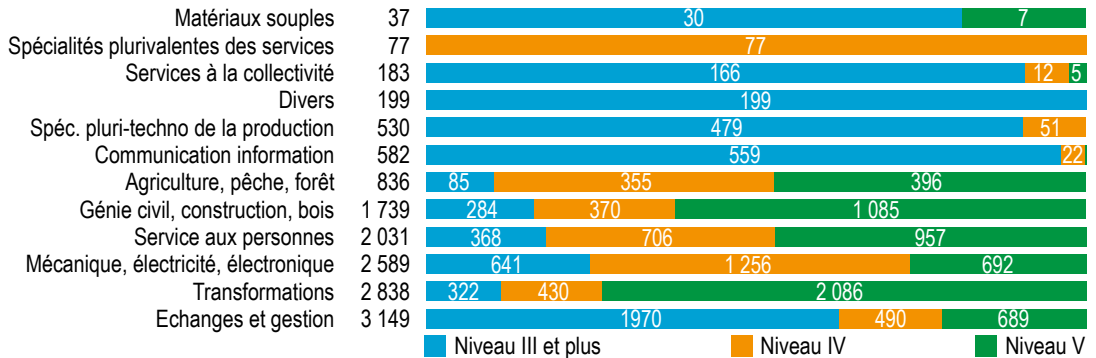
Source : MEN-Scolarité / Champ : effectifs des formations
post-bac en lycée (public et privé sous contrat)

L'apprentissage

■ 14 790 apprentis en 2014-2015

dans 18 CFA publics gérés par les lycées professionnels (y compris agriculture), 1 CFA universitaire public gérant les apprentis des deux universités et des cinq IUT de l'académie, et 14 CFA privés.

■ Effectifs d'apprentis par groupe de spécialités et niveau en 2014-2015



Source : rectorat / Depp, enquête Sifa au 31.12.2014 – données provisoires

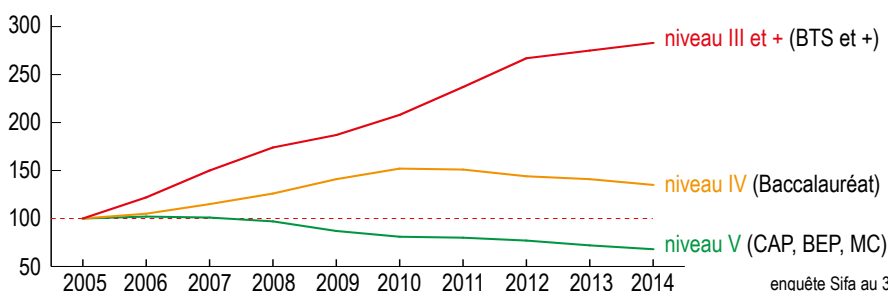
■ Evolution des effectifs par niveau

Amorcé en 2013, le recul des effectifs se confirme en 2014 (-404 apprentis). La baisse concerne les niveaux V (-387) et IV (-167), tandis que la progression des niveaux III et + ralentit pour la 2^e année consécutive (+150). À noter : 60% des apprentis suivent une formation de niveau bac et plus, contre 31,1% en 2005.

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
III et +	1 801	2 205	2 694	3 134	3 360	3 754	4 262	4 809	4 953	5 103
IV	2 800	2 937	3 223	3 521	3 958	4 251	4 240	4 035	3 936	3 769
V	8 715	8 921	8 842	8 496	7 600	7 036	6 985	6 667	6 305	5 918
total	13 316	14 063	14 759	15 151	14 918	15 041	15 487	15 511	15 194	14 790

Source : rectorat / Depp, enquête Sifa au 31.12.2014 – données provisoires

Evolution base 100 (2005)



Source : rectorat / Depp, enquête Sifa au 31.12.2014 – données provisoires

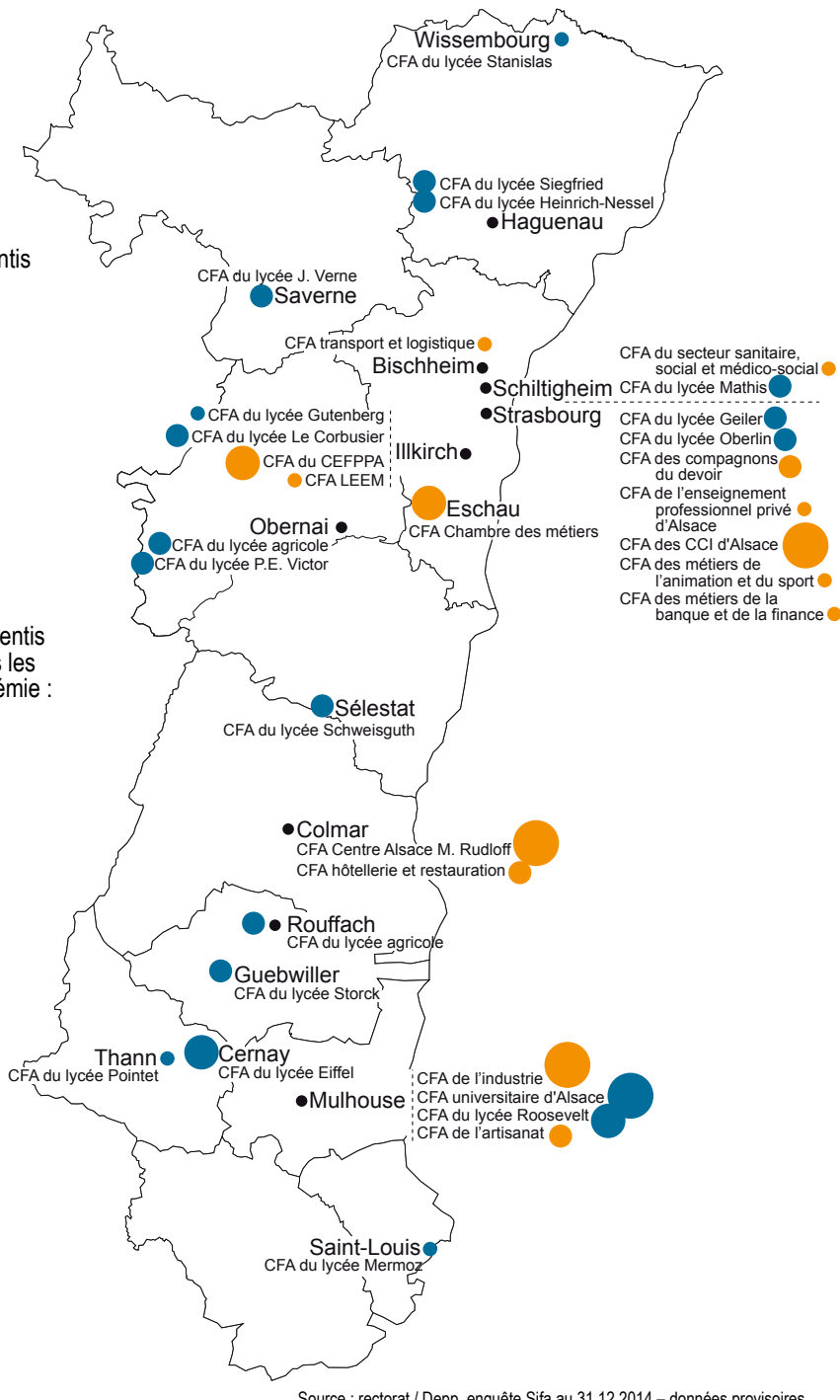
Les centres de formations d'apprentis en 2014-2015

En 2014-2015, 14 790 apprentis sont en formation dans les 33 CFA d'Alsace :

- > 7 878 apprentis dans les 19 CFA publics
- > 6 912 apprentis dans les 14 CFA privés.

Plus de la moitié de ces apprentis (8 344) sont concentrés dans les trois grandes villes de l'académie :

- > 4 201 à Mulhouse
- > 2 752 à Strasbourg
- > 1 391 à Colmar



Les universités d'Alsace

■ Répartition des étudiants par cursus (licence/master/doctorat) selon le groupe disciplinaire en 2014-2015

Cursus	Université de Strasbourg (Unistra)				Université de Haute-Alsace (UHA)				Académie
	L	M	D	Total	L	M	D	Total	
Droit	3 371	3 348	252	6 971	488	171	8	667	7 638
Economie, AES	2 624	2 546	76	5 246	838	408	0	1 246	6 492
Lettres, SHS	9 401	5 289	869	15 559	1 126	357	82	1 565	17 124
Sciences, Staps	4 739	2 882	1 244	8 865	898	1 235	161	2 294	11 159
IUT	2 034			2 034	1 920			1 920	3 954
Santé	2 176	5 557	22	7 755	0	0	0	0	7 755
Total	24 345	19 622	2 463	46 430	5 270	2 171	251	7 692	54 122

Source : MESR/Sise-Université 2014 (Système d'information pour le suivi des étudiants), toutes formes d'enseignement. Les écoles de commerce et les écoles d'ingénieur relevant des universités sont intégrées dans le champ. L'enquête Sise-Université recense, au 15 janvier de l'année scolaire, le nombre d'inscriptions dans les universités de la France entière.

À ces chiffres, qui ne concernent que les universités, il convient d'ajouter les étudiants en STS, en CPGE et ceux des autres établissements de l'enseignement supérieur de l'académie (écoles d'ingénieur, établissements relevant d'autres ministères...) dont les données 2014-2015 ne sont pas encore disponibles.

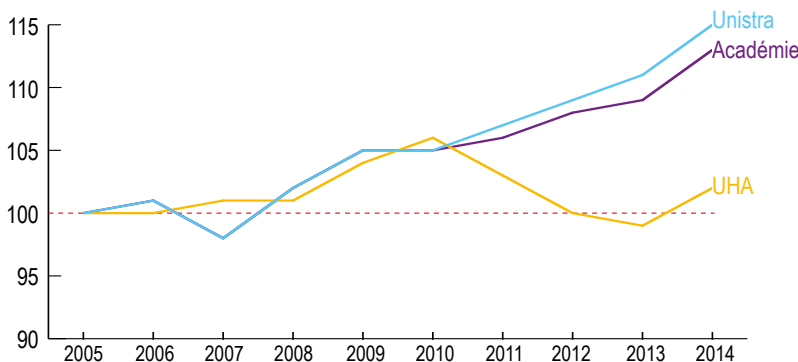
À titre indicatif, le total des étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur en Alsace était de 72 935 en 2013-2014, toutes formes d'enseignement confondues. Cet effectif est en progression de 1,2% sur un an (+1,7% en France métro.). 60,2% étaient inscrits à l'université, soit 6 points de plus qu'au niveau national.

■ Evolution des effectifs d'étudiants inscrits à l'université

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Unistra	40 335	40 775	39 527	41 150	42 243	42 441	43 076	43 936	44 959	46 430
UHA	7 531	7 502	7 618	7 621	7 861	7 974	7 754	7 539	7 444	7 692

Source : MESR/Sise-Université 2014 (Système d'information pour le suivi des étudiants), toutes formes d'enseignement

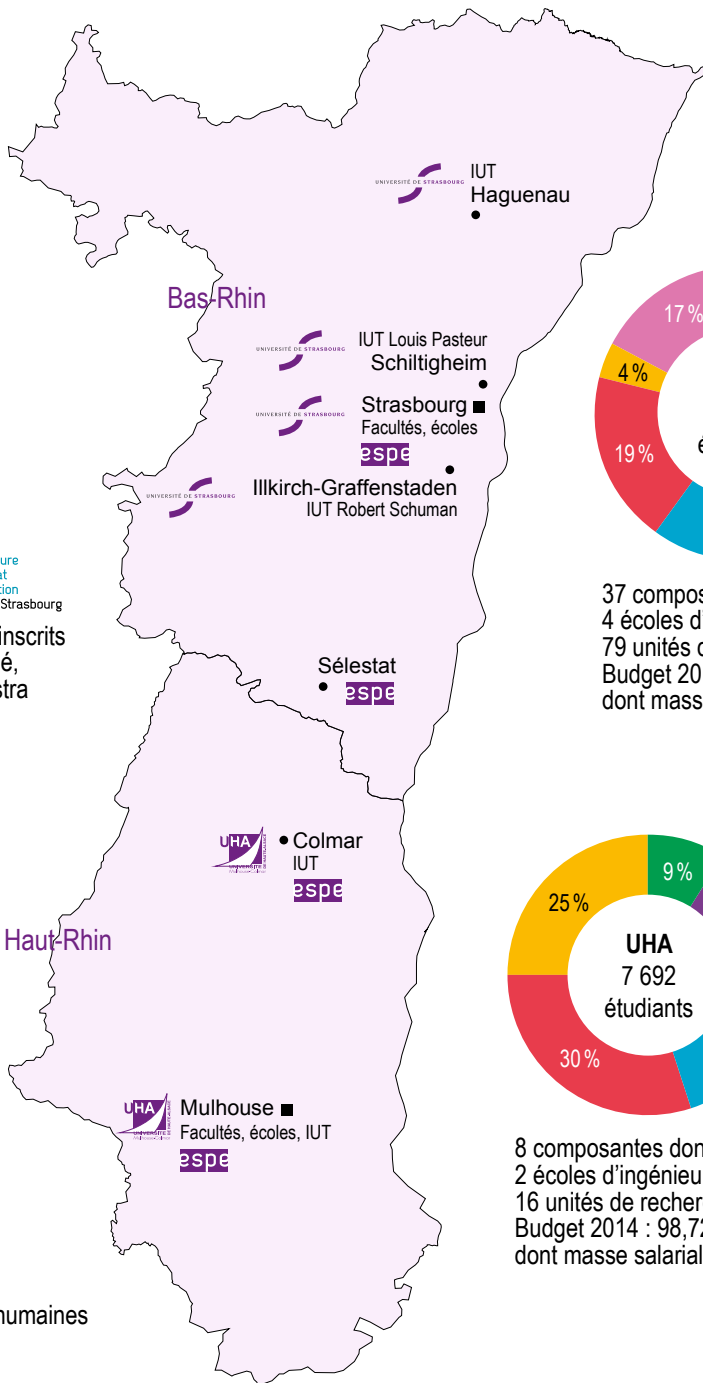
Evolution base 100 (2005)



Source : MESR/Sise-Université 2014 (Système d'information pour le suivi des étudiants), toutes formes d'enseignement

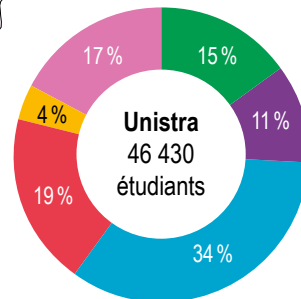
Entre 2005 et 2014, le nombre d'étudiants inscrits dans une université en Alsace a augmenté de 13,1% : +15,1% dans le Bas-Rhin et +2,1% dans le Haut-Rhin. La création des masters Meef à l'Espé, composante de l'université de Strasbourg, a creusé l'écart entre les deux départements. Mais à la rentrée 2014, les effectifs inscrits à l'UHA repartent à la hausse, mettant fin à trois années de baisse continue.

Les universités
d'Alsace
en 2014-2015

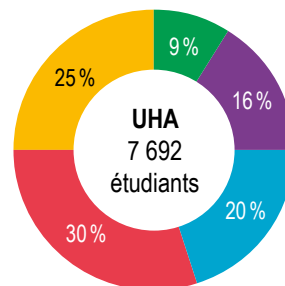


espe École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Strasbourg

1 707 étudiants sont inscrits
en 2014-2015 à l'Espé,
composante de l'Unistra



37 composantes dont
4 écoles d'ingénieurs et 3 IUT
79 unités de recherche
Budget 2014 : 488,13 M€
dont masse salariale 335,57 M€



8 composantes dont
2 écoles d'ingénieurs et 2 IUT
16 unités de recherche
Budget 2014 : 98,72 M€
dont masse salariale 66,62 M€

- Droit
- Économie, AES
- Lettres, sciences humaines
- Sciences, Staps
- IUT
- Santé

Source : MESR/Sise-Université 2014 (Système d'information
pour le suivi des étudiants), toutes formes d'enseignement

L'éducation prioritaire

Au cours de ces dernières années, les résultats des élèves de l'éducation prioritaire sont non seulement restés sensiblement inférieurs à ceux des élèves des autres écoles et collèges, mais les écarts se sont encore creusés, accusant une baisse entre 7 et 13 points selon les réseaux.

La loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école a fixé comme objectif de ramener à moins de 10% les écarts de réussite scolaire entre élèves de l'éducation prioritaire et les autres élèves de France.

■ Une nouvelle carte de l'éducation prioritaire

a été dessinée, établie sur la base de critères liés à la difficulté sociale, fortement corrélés à la réussite scolaire. Les territoires ainsi définis recoupent pour grande partie ceux de la politique de la ville.

À la rentrée 2015, l'éducation prioritaire dans l'académie est organisée autour de **21 réseaux**, réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+) et réseaux éducation prioritaire (REP) :

- **12 REP+** (5 dans le Bas-Rhin et 7 dans le Haut-Rhin)
- **9 REP** (7 dans le Bas-Rhin et 2 dans le Haut-Rhin).

Ces réseaux concernent près de 37 500 élèves.

■ Une réforme avant tout pédagogique

La refondation de l'éducation prioritaire s'appuie sur **une approche globale**, rassemblant l'ensemble des leviers favorables à la réussite : des pratiques pédagogiques renouvelées (prise en charge des difficultés depuis le plus jeune âge, usages du numérique, innovation...) et des mesures facilitatrices en termes de ressources humaines (temps de travail en équipe, formations spécifiques, stabilisation des personnels...).

L'organisation en réseau favorise la continuité des parcours d'apprentissage de la maternelle au collège, avec une attention particulière portée au passage de la maternelle à l'élémentaire, puis de l'élémentaire au collège. Les actions mises en œuvre concourent à garantir les apprentissages scolaires, la maîtrise du socle commun par tous les élèves et des parcours

de réussite ambitieux. Le recours aux innovations et aux expérimentations, le travail inter-degrés (école-collège), des plans de formation désormais spécifiques à chaque réseau doivent permettre de faire évoluer les pratiques pédagogiques individuelles et les organisations collectives, afin de mieux prendre en considération la diversité des élèves. Une place particulière est faite aux relations avec les familles. Les réseaux d'éducation prioritaire constitueront un terrain de choix pour travailler autour du nouveau Socle commun, de la réforme du collège, des nouveaux programmes, de l'usage pédagogique du numérique...

■ Plus de moyens, mieux répartis, pour la réussite de tous

Pour les écoles

- Priorité pour le dispositif « Plus de maîtres que de classes »
- Priorité pour la scolarisation des enfants de moins de 3 ans

Pour les collèges

- Un accompagnement continu jusqu'à la fin des cours pour les élèves de 6^e
- L'extension dans tous les collèges du projet D'COL, dispositif numérique innovant de soutien individualisé en français, mathématiques, anglais

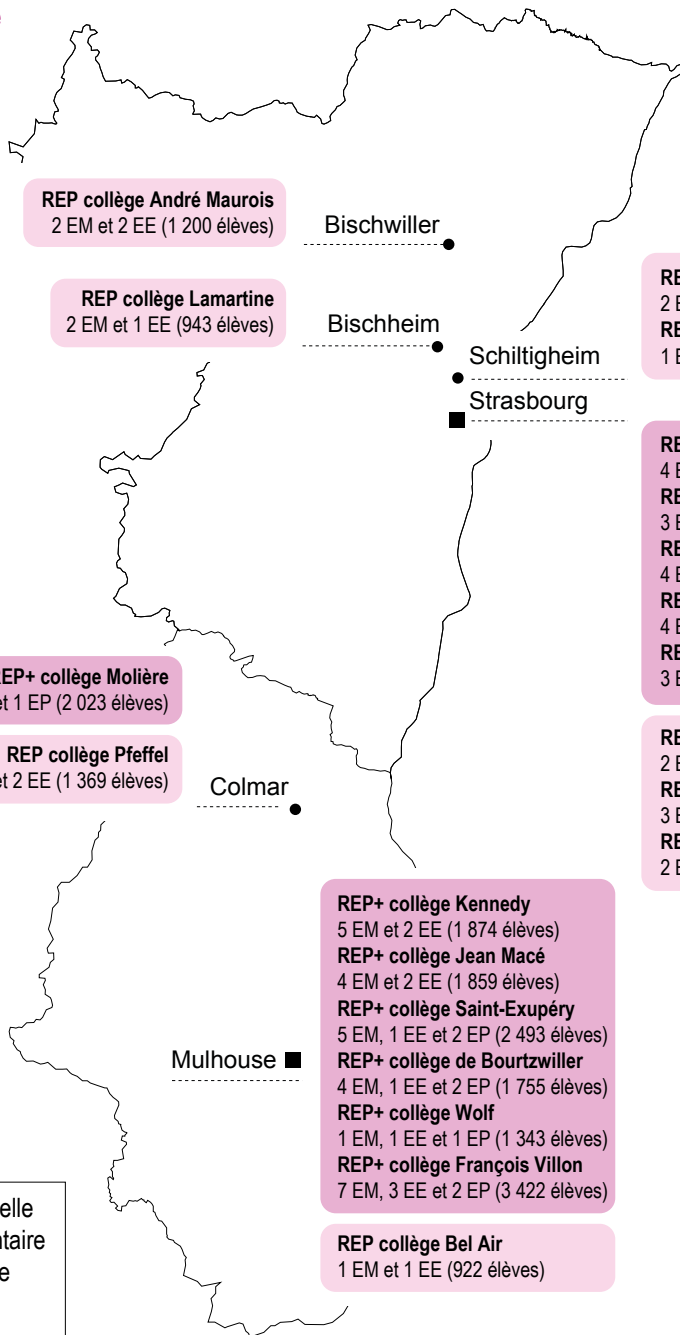
Pour valoriser les équipes

- Mise en place d'une indemnité unique pour les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré :
2x la prime ZEP actuelle pour les REP+,
1,5x pour les REP
- Une enveloppe indemnitaire importante sera consacrée aux missions particulières

Pour renforcer le travail en équipe

- Un plan de formation continue et d'accompagnement pour l'éducation prioritaire
- Du temps pour travailler autrement dans les REP+ :
1,5 heure / semaine au collège,
9 jours / an en primaire.

Les réseaux d'éducation
prioritaire en Alsace
à la rentrée 2015



REP collège André Maurois
2 EM et 2 EE (1 200 élèves)

REP collège Lamartine
2 EM et 1 EE (943 élèves)

REP collège Leclerc
2 EM et 2 EE (1 592 élèves)
REP collège Rouget de Lisle
1 EM, 1 EE et 1 EP (1 571 élèves)

REP+ collège Lezay-Marnésia
4 EM et 3 EE (1 943 élèves)
REP+ collège Solignac
3 EM et 3 EE (1 269 élèves)
REP+ collège François Truffaut
4 EM et 3 EE (1 831 élèves)
REP+ collège Hans Arp
4 EM et 4 EE (2 254 élèves)
REP+ collège Erasme
3 EM et 2 EE (1 136 élèves)

REP+ collège Molière
6 EM, 2 EE et 1 EP (2 023 élèves)

REP collège Pfeffel
6 EM et 2 EE (1 369 élèves)

REP collège Jacques Twinger
2 EM, 2 EE et 2 EP (3 186 élèves)
REP collège Sophie Germain
3 EM et 3 EE (1 831 élèves)
REP collège du Stockfeld
2 EM et 3 EE (1 651 élèves)

REP+ collège Kennedy
5 EM et 2 EE (1 874 élèves)
REP+ collège Jean Macé
4 EM et 2 EE (1 859 élèves)
REP+ collège Saint-Exupéry
5 EM, 1 EE et 2 EP (2 493 élèves)
REP+ collège de Bourtwiller
4 EM, 1 EE et 2 EP (1 755 élèves)
REP+ collège Wolf
1 EM, 1 EE et 1 EP (1 343 élèves)
REP+ collège François Villon
7 EM, 3 EE et 2 EP (3 422 élèves)

REP collège Bel Air
1 EM et 1 EE (922 élèves)

EM école maternelle
EE école élémentaire
EP école primaire
Les effectifs portent
sur l'année 2014-2015

La scolarisation des élèves handicapés

■ Les effectifs

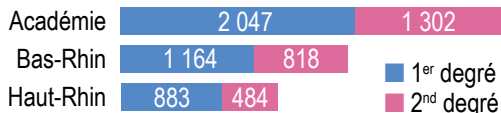
En 2014-2015, 5 699 élèves présentant un handicap sont scolarisés dans l'académie de Strasbourg, soit 769 élèves de plus que l'année précédente (+15,6%). Dans le premier degré, les effectifs progressent de 413 élèves (+13,6%) : +214 dans le Bas-Rhin, +199 dans le Haut-Rhin. Pour le second degré, la progression est plus forte, avec une hausse de 356 élèves (+18,8%) : +199 dans le Bas-Rhin, +157 dans le Haut-Rhin.

	1 ^{er} degré	2 nd degré	Total
Bas-Rhin	1 907	1 334	3 241
Haut-Rhin	1 538	920	2 458
Ensemble	3 445	2 254	5 699

■ Deux modes de scolarisation

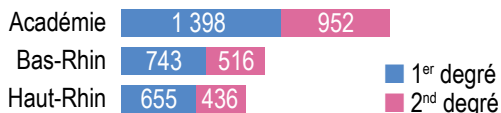
La scolarisation individuelle

Recherchée en priorité, elle consiste à scolariser un ou plusieurs élèves présentant des troubles dans une classe ordinaire, à temps partiel ou à temps plein. Elle concerne **3 349 élèves, soit 58,8%**.



La scolarisation collective

Au sein d'établissements scolaires ordinaires, des groupes de 10 à 12 élèves sont accueillis dans des structures spécialisées nommées classes d'inclusion scolaire (Clis)* dans le premier degré, unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) dans le second degré. Elle concerne **2 350 élèves, soit 41,2%**.



■ Les aides

La scolarisation peut se dérouler sans aucune aide particulière. C'est le cas pour 72% des élèves de l'académie (63% dans le 1^{er} degré, 85% dans le 2nd degré).

Elle peut faire l'objet d'aménagements lorsque les besoins de l'élève l'exigent. 28% des élèves sont concernés par ce type d'aide :

- 20% des élèves de l'académie bénéficient d'un accompagnement individuel (17% à temps partiel et 3% à temps complet),
 - 8% bénéficient d'un accompagnement mutualisé : 9% dans le 1^{er} degré et 6% dans le 2nd degré.
- 9,3% des élèves handicapés utilisent un matériel pédagogique adapté : 6,7% dans le 1^{er} degré et 13,2% dans le 2nd degré.

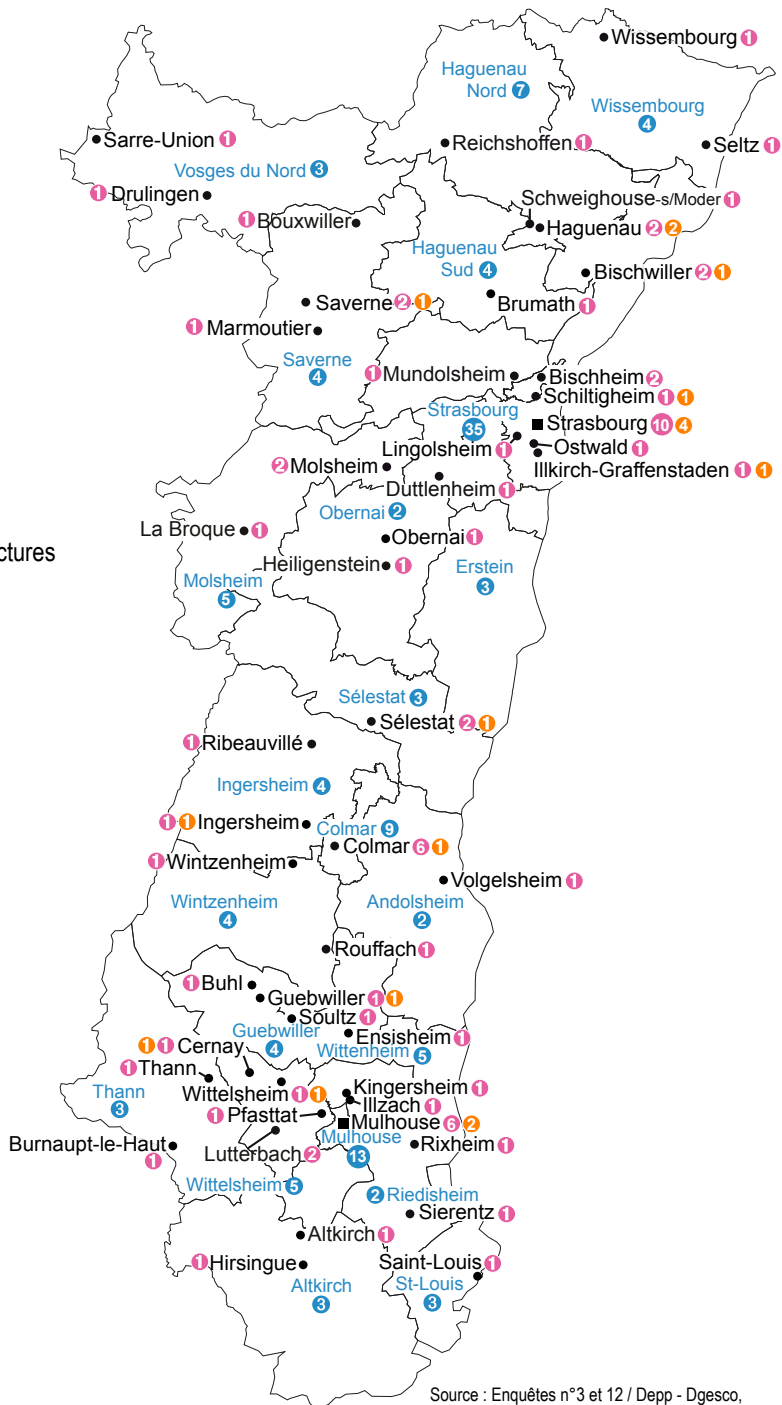
■ Les troubles recensés

- 44,6% des élèves souffrent de troubles intellectuels et cognitifs. Ces troubles concernent d'une part les déficiences intellectuelles, d'autre part les troubles envahissants du développement (TED), dont l'autisme.
- 18,7% sont atteints de troubles psychiques qui recouvrent les troubles de la personnalité et les troubles du comportement.
- 10,6% souffrent de troubles moteurs.
- 6,8% présentent plusieurs troubles associés.
- 6,7% souffrent de troubles du langage et de la parole dont la dyslexie et la dysphasie.
- 3,9% sont atteints de troubles auditifs et 3,3% de troubles visuels.
- 3,4% de troubles viscéraux, dont ceux liés à une pathologie cancéreuse et des maladies chroniques.
- 2,0% présentent d'autres troubles.

Source : Enquêtes n°3 et 12 / Depp - Dgesco, octobre 2014 hors Cned, secteur public et privé

* À compter de la rentrée 2015, les structures d'accueil collectif sont appelées Ulis école, Ulis collège et Ulis lycée

Les structures
de scolarisation collective
en 2014-2015



En 2014-2015, l'académie
de Strasbourg compte 220 structures
de scolarisation collective :

- > 127 Clis
70 dans le Bas-Rhin,
57 dans le Haut-Rhin
- > 75 Ulis dans les collèges
40 dans le Bas-Rhin,
35 dans le Haut-Rhin
- > 18 Ulis dans les lycées
11 dans le Bas-Rhin,
7 dans le Haut-Rhin

Nombre de

1 Clis par circonscription

1 Ulis collège

1 Ulis lycée

Source : Enquêtes n°3 et 12 / Depp - Dgesco,
octobre 2014 hors Cned, secteur public et privé

Les langues

La politique des langues de l'académie de Strasbourg prend appui sur le socle de l'héritage historique, linguistique et culturel de l'Alsace, et s'inscrit dans le projet européen d'une société riche de ses diversités. Réalités économiques et spécificités linguistiques se conjuguent pour donner la priorité à l'apprentissage de l'allemand langue régionale dès le plus jeune âge. Sur la base des compétences ainsi acquises, l'enseignement des langues dans l'académie de Strasbourg vise à développer un plurilinguisme au service de la mobilité européenne et internationale des élèves et des étudiants. Cette politique bénéficie du soutien de l'État et des trois collectivités territoriales qui ont co-signé une convention-cadre 2015-2030 portant sur la politique régionale plurilingue, ainsi qu'une convention opérationnelle sur la période 2015-2018.

■ À l'école, l'allemand dès le plus jeune âge

Plus de 9 élèves sur 10 étudient la langue régionale à l'école maternelle et élémentaire, selon trois modalités distinctes :

L'enseignement d'allemand renforcé

La quasi-totalité des élèves du 1^{er} degré public et privé non inscrits dans un cursus bilingue à parité horaire bénéficient à l'école élémentaire d'un enseignement hebdomadaire de 3 heures d'allemand, assuré par le professeur de la classe ou un intervenant extérieur.

L'enseignement bilingue à parité horaire

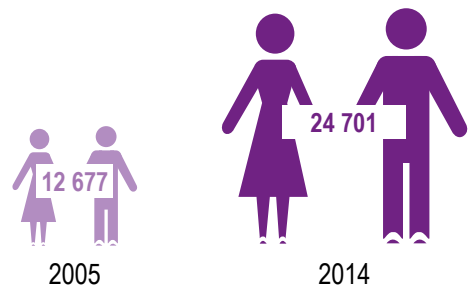
24 701 élèves, soit 14% des écoliers du 1^{er} degré public et privé sous contrat sont inscrits en 2014-2015 dans ce dispositif, organisé selon une répartition de 12h d'enseignement en français et 12h d'enseignement de l'allemand et en allemand (langue allemande, mathématiques, géographie...). Cet enseignement est organisé sur le principe de l'alternance des langues (par journée entière ou demi-journée).

Des classes et des effectifs en progression constante
Sur les 10 dernières années, le nombre de **classes** paritaires bilingues du secteur public et privé sous contrat est passé de 561 à 1 032. 67 nouvelles classes ou sections ouvriront à la rentrée 2015 dans le secteur public.



Sur la même période, le nombre d'**élèves** est passé de 12 677 à 24 701.

1 915 élèves supplémentaires sont attendus à la rentrée 2015 dans les écoles publiques.



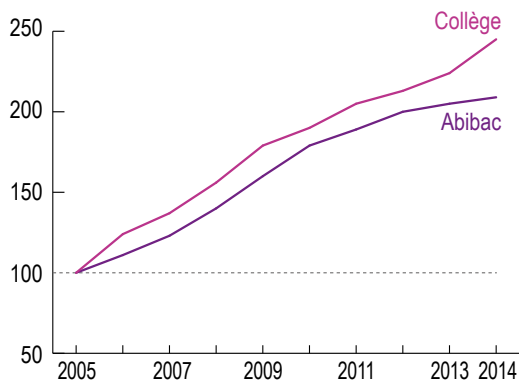
■ Dans le second degré, du bilinguisme au plurilinguisme

Le dispositif bi-langues au collège

En 2014-2015, 13 660 élèves, soit 63,7% des effectifs de 6^e, poursuivent l'apprentissage de l'allemand à l'entrée au collège et commencent parallèlement l'apprentissage de l'anglais dans le cadre du dispositif bi-langues (15,8% en France).

La poursuite du cursus bilingue

Sur 10 ans, des effectifs multipliés par 2,4 au collège et par 2,1 en section Abibac



Source : MEN-Scolarité

Au collège

Près de 7 élèves de CM2 sur 10 scolarisés dans la voie bilingue paritaire du premier degré poursuivent cet enseignement à leur entrée en 6^e.

Au collège, 4 410 élèves sont inscrits en 2014-2015 dans la filière bilingue français-allemand (5,2% des élèves). Le volume horaire des enseignements spécifiques au cursus bilingue se situe autour de 9h : 4h d'enseignement linguistique, 1h de langue et culture régionales (LCR), et une moyenne de 4h de disciplines autres que linguistiques dispensées en allemand (mathématiques, histoire-géographie, arts plastiques, musique, SVT, EPS...).

97,7% des élèves bilingues sont également inscrits dans le dispositif bi-langues.

Au lycée

L'enseignement bilingue de collège peut amener à une poursuite d'études dans l'un des 18 lycées publics et privés de l'académie offrant une section Abibac, proposée uniquement dans la voie générale.

L'Abibac conduit à la double délivrance du baccalauréat français et de l'Abitur allemand. Les élèves bénéficient de 10 heures d'enseignements spécifiques en seconde et de 9h en classes de première et terminale : histoire-géographie et langue, littérature et civilisation en allemand).

1 278 élèves ont suivi cet enseignement en 2014-2015, soit 3,8% des lycéens de la voie générale. Ils représentent 25,8% des élèves inscrits dans ce dispositif au niveau national.

Les élèves ne souhaitant pas poursuivre en Abibac ont la possibilité de s'inscrire en section européenne, dans un lycée général et technologique ou professionnel (voir ci-après).

Les effectifs par langue

Le socle allemand-anglais

77,9% des effectifs du second degré étudient l'allemand (15,3% en France), soit 114 663 élèves.

92,2% étudient l'anglais (98,9% en France), soit 135 729 élèves.

	Allemand	Anglais
Collège	79,2%	91,4%
Lycée GT	84,1%	99,7%
voie générale	84,8%	99,7%
voie technologique	81,2%	99,6%
Lycée professionnel	56,5%	78,9%
bac pro services	69,6%	85,0%
bac pro production	39,0%	70,8%
Total second degré	77,9%	92,2%

Source : MEN-Scolarité

Les autres langues

- 10,8 % apprennent l'espagnol (47,2% au plan national), soit 15 827 élèves : 5 077 au niveau collège, 9 844 au lycée général et technologique, 906 au lycée professionnel.
- 3,3% étudient d'autres langues : italien (1 982 élèves), chinois (749), portugais (408), arabe (347), turc (283), russe (233), hébreu moderne (134), japonais (88) polonais (83).

22,6% des élèves de l'académie étudient une 3^e langue vivante en classe de seconde contre 9,3% en France.

Les sections européennes

A la rentrée 2014, les sections européennes scolarisent 11 462 élèves, soit 7,7% des élèves du second degré de l'académie contre 6,8% des élèves en France. En plus des sections européennes allemand, anglais et espagnol, deux sections portugais et italien accueillent respectivement 45 et 33 élèves.

	Allemand	Anglais	Espagnol
Collège	1 812	2 910	119
Lycée GT	1 275	3 908	170
Lycée pro	676	514	
services	370	312	
production	306	202	
Total	3 763	7 332	289

Source : MEN-Scolarité

Les sections européennes sont proposées de la classe de 4^e à la terminale. Au collège, les élèves bénéficient d'un enseignement renforcé de la langue et, au lycée, de l'enseignement d'au moins une discipline non linguistique (matières générales ou professionnelles). La scolarité en section européenne permet au candidat au baccalauréat de se présenter à une évaluation spécifique, en vue d'obtenir l'indication « section européenne », suivie de la désignation de la langue, sur leur diplôme du baccalauréat.

Les sections internationales

Ce cursus concerne des enfants étrangers, binationaux ou français ayant effectué de longs séjours à l'étranger. 2 270 élèves sont inscrits dans ces sections en 2014-2015.

Dans le premier degré, 979 élèves sont accueillis dans les écoles à sections internationales de Strasbourg : 265 dans les écoles maternelles Vauban et Schuman, 714 dans les écoles élémentaires Conseil des XV et Schuman. Les élèves sont répartis dans les sections allemande, britannique, italienne, espagnole ou polonaise.

1 291 élèves sont inscrits en section internationale dans deux établissements de Strasbourg : 592 au collège de l'Esplanade, 699 au lycée des Pontonniers.

Ils bénéficient d'un enseignement renforcé de langue et de littérature (en anglais, allemand, espagnol, italien, polonais ou russe). Les élèves préparent l'option internationale du baccalauréat (OIB).

Section	collège	lycée	Total/section
allemande	157	80	237
britannique	225	445	670
espagnole	91	67	158
italienne	75	47	122
polonaise	44	28	72
russe		32	32
Total	592	699	1 291

Source : MEN-Scolarité

■ Les résultats

Définis par le **Cadre européen** commun de référence pour les langues, les niveaux de référence et les compétences attendues qui balisent l'apprentissage des langues étrangères permettent de situer les résultats des élèves par rapport à une échelle d'évaluation partagée.

Les six niveaux du Cadre européen

Niveau A : utilisateur élémentaire, subdivisé en

A1 niveau introductif et

A2 niveau intermédiaire ou de survie

Niveau B : utilisateur indépendant, subdivisé en

B1 niveau seuil et

B2 avancé ou indépendant

Niveau C : utilisateur expérimenté, subdivisé en

C1 niveau autonome et

C2 niveau maîtrise

Les compétences évaluées :

- écouter et comprendre
- réagir et dialoguer
- parler en continu
- lire
- écrire

Les évaluations dans le 1^{er} degré

A la session 2014, sur l'ensemble des élèves de CM2 de l'académie :

- 86,7% des élèves qui suivent un enseignement extensif de l'allemand ont validé le niveau A1. Plus de la moitié d'entre eux a atteint le niveau A1+.
- 90,8% des élèves du cursus bilingue à parité horaire ont validé le niveau A2.

Les certifications au collège et au lycée

Les élèves volontaires ont la possibilité de s'inscrire à des certifications étrangères, délivrées par des organismes internationalement reconnus.

En allemand

Le Deutsches Sprachdiplom I, certification de la KMK (conférence permanente des ministres de l'éducation des Länder) s'adresse aux élèves de 3^e, de seconde générale et technologique, et de première bac pro.

Sur les 3 291 élèves de l'académie inscrits à la session 2014, 87,2% ont obtenu une certification, contre 74,3% au niveau national :

- 55,2% la certification B1 (28,4% en France)
- 32% la certification A2 (45,9% en France).

La certification régionale « L'allemand en milieu professionnel » est destinée aux élèves de CAP, BEP, de baccalauréat professionnel et technologique.

Sur les 355 inscrits en 2014-2015, 57,7% ont validé l'ensemble des compétences requises pour obtenir la certification :

- 63% au niveau A2,
- 32,6% au niveau B1 et 4,4% au niveau B2.

Les autres candidats ont obtenu une attestation des compétences validées.

En anglais

Le Cambridge Certificate s'adresse aux élèves inscrits en section européenne de seconde générale ou professionnelle. Sur les 1 286 inscrits à la session 2014, 90,4% ont obtenu une certification : 64,1% ont validé le niveau B1 (61,2% en France), 26,3% le niveau A2 (32,1% en France).

En espagnol

La certification de l'Institut Cervantes s'adresse aux élèves de seconde générale inscrits en section européenne. Sur les 56 inscrits à la session 2014, 37 ont obtenu une certification : 15 ont validé le niveau B1 et 22 le niveau A2.

Les résultats aux examens session 2014

■ Le diplôme national du brevet (DNB)

	Série générale			Série professionnelle			Ensemble des séries		
	Présents	Admis	% de réussite	Présents	Admis	% de réussite	Présents	Admis	% de réussite
Académie	20 056	17 221	85,9	1 316	1 021	77,6	21 372	18 242	85,4
France	719 958	619 307	86,0	70 707	55 651	78,7	790 665	674 958	85,4

Source : MEN-Océan / champ : tous candidats - résultats définitifs

Résultats provisoires session 2015 : 85,8% (académie), 86,3% (France)

■ Le baccalauréat : résultats par série

Série	Académie				France*	Positionnement sur 31 académies
	Inscrits	Présents	Admis	% de réussite	% de réussite	
Bac général	9 250	9 161	8 501	92,8	91,0	5
ES	3 096	3 064	2 826	92,2	89,7	4
S	5 051	5 010	4 669	93,2	92,0	10
L	1 103	1 087	1 006	92,5	90,1	3
Bac technologique	3 941	3 877	3 556	91,7	92,4	11
STMG	1 756	1 715	1 562	91,1	78,5	13
STAV	130	129	104	80,6	85,1	15
ST2S	695	683	634	92,8	82,2	12
STL	305	299	279	93,3	90,0	16
STI2D	873	869	799	91,9	81,8	16
STD2A	60	60	60	100,0	90,9	8
Hôtellerie	122	122	118	96,7	92,9	8
Bac professionnel	6 279	6 190	5 121	82,7	90,7	14
Production	2 931	2 887	2 271	78,7	97,2	12
Services	3 348	3 303	2 850	86,3	93,4	12
Total	19 470	19 228	17 178	89,3	88,0	8

Source : MEN-Océan / champ : tous candidats - résultats définitifs

Résultats provisoires session 2015

Baccalauréat général
93,4% (académie)
91,5% (France)

Baccalauréat technologique
92,9% (académie)
90,6% (France)

Baccalauréat professionnel
79,9% (académie)
79,9% (France)

* France = France métropolitaine et Dom

Les séries

ES Économique et social

S Scientifique

L Littéraire

STMG Sciences et technologies du management et de la gestion

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

ST2S Sciences et technologies de la santé et du social

STL Sciences et technologies de laboratoire

STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués

■ Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP)

	Présents	Admis	% de réussite	Évolution 2013-2014
Bas-Rhin	3 941	3 283	83,3	0,1
Haut-Rhin	2 391	1 970	82,4	-1,6
Académie	6 332	5 253	83,0	-0,5
France	219 901	183 592	83,5	-0,2

Taux de réussite par département
et par groupe de spécialité

	% de réussite		Évolution 2013-2014	
	Production	Service	Production	Service
Bas-Rhin	83,4	83,1	1,1	-1,4
Haut-Rhin	78,7	86,3	-3,1	-0,4
Académie	81,7	84,4	-0,5	-0,9

**Résultats provisoires
session 2015 : 83,6%**

■ Le brevet d'enseignement professionnel (BEP)

	Présents	Admis	% de réussite	Évolution 2013-2014
Bas-Rhin	2 206	1 801	81,6	-4,7
Haut-Rhin	1 652	1 316	79,7	-3,6
Académie	3 858	3 117	80,8	-4,2
France	154 728	124 743	80,6	-1,3

Taux de réussite par département
et par groupe de spécialité

	% de réussite		Évolution 2013-2014	
	Production	Service	Production	Service
Bas-Rhin	83,4	83,1	-1,0	-4,3
Haut-Rhin	78,7	86,3	-3,5	2,4
Académie	81,7	84,4	-1,8	-1,5

**Résultats provisoires
session 2015 : 84,1%**

■ Le brevet de technicien supérieur (BTS)

	Présents	Admis	% de réussite	Évolution 2013-2014
Bas-Rhin	3 404	2 613	76,8	-0,4
Haut-Rhin	1 608	1 213	75,4	-1,5
Académie	5 012	3 826	76,3	-0,8
France	172 539	126 661	73,4	-0,7

Taux de réussite par département
et par groupe de spécialité

	% de réussite		Évolution 2013-2014	
	Production	Service	Production	Service
Bas-Rhin	76,1	77,0	-7,5	1,9
Haut-Rhin	73,6	76,4	0,0	-2,0
Académie	75,1	76,8	-4,9	0,8

**Résultats provisoires
session 2015 : 75,2%**

L'insertion professionnelle des apprentis

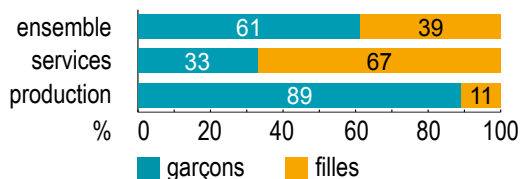
■ Situation des apprentis sortis des centres de formation

Au cours de l'année 2012-2013, 5 840 apprentis sont sortis des CFA de l'académie, dont 39% de jeunes filles. Par rapport à l'année précédente, la part des jeunes en emploi est de 67% en février 2014, en progression de 1 point sur un an. Celle des jeunes en recherche d'emploi est de 27%, niveau stable par rapport à celui de 2013.

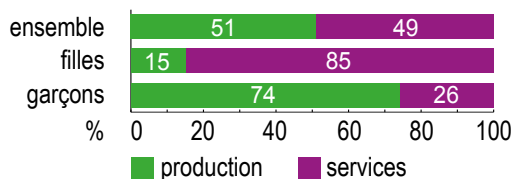
	Ensemble		dont filles	
	nombre	%	nombre	%
Emploi	3 910	67	1 500	66
Chômage	1 600	27	630	28
Inactifs	260	5	110	5
Stage	70	1	30	1
Ensemble	5 840	100	2 270	100

Source : enquête Ipa 2014 - rectorat - Depp

■ Sortants selon le sexe...



... et la filière de formation

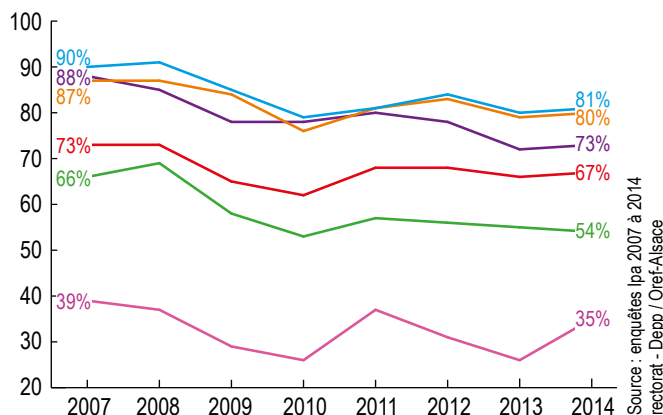


Source : enquête Ipa 2014 rectorat - Depp / Oref-Alsace

Les garçons représentent 89% des jeunes sortants de l'ensemble des formations de la filière production, les filles 67% des sortants de l'ensemble des formations de la filière des services.

85% des filles sont issues d'une formation de la filière des services, 74% des garçons d'une formation de la filière production.

■ Evolution de la part des apprentis sortants en emploi selon le niveau de formation



Source : enquêtes Ipa 2007 à 2014 rectorat - Depp / Oref-Alsace

En 2014, seuls les titulaires d'un diplôme de niveau V (CAP) continuent à voir leur situation se dégrader (-1 point sur un an). D'une façon générale, le diplôme reste le meilleur rempart contre le chômage : les chances d'insertion dans l'emploi augmentent avec l'élévation du niveau de qualification. On note ainsi un écart de 26 points entre l'insertion des sortants de niveau III (BTS), 80%, et celles des jeunes de niveau V (CAP), 54%. Cet écart est de 45 points avec les apprentis sans qualification de niveau V bis (35%).

■ Niveaux I et II (licence et +)

■ Niveau III (BTS)

■ Niveau IV (bac)

L'insertion professionnelle des lycéens

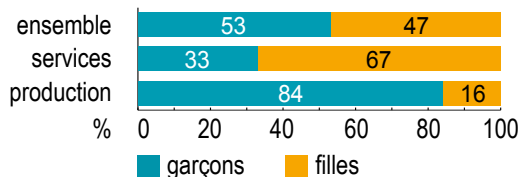
■ Situation des lycéens sortis des établissements scolaires

7 040 jeunes sont sortis des lycées de l'académie dispensant une formation technologique ou professionnelle au cours de l'année scolaire 2012-2013 afin d'intégrer le marché du travail. Sept mois après la fin de leurs études, en février 2014, 46% d'entre eux travaillent (une proportion stable par rapport à l'année précédente) et 40% sont en recherche d'emploi (niveau identique à celui de 2013).

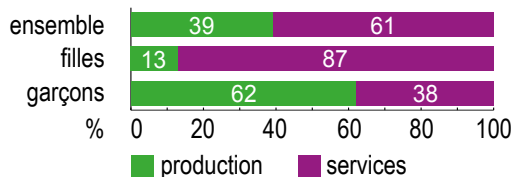
	Ensemble		dont filles	
	nombre	%	nombre	%
Emploi	3 260	46	1 570	46
Chômage	2 820	40	1 230	40
Inactifs	640	9	330	9
Stage	320	5	170	5
Ensemble	7 040	100	3 300	100

Source : enquête Iva 2014 - rectorat - Depp / Oref - Alsace

■ Sortants selon le sexe...



... et la filière de formation

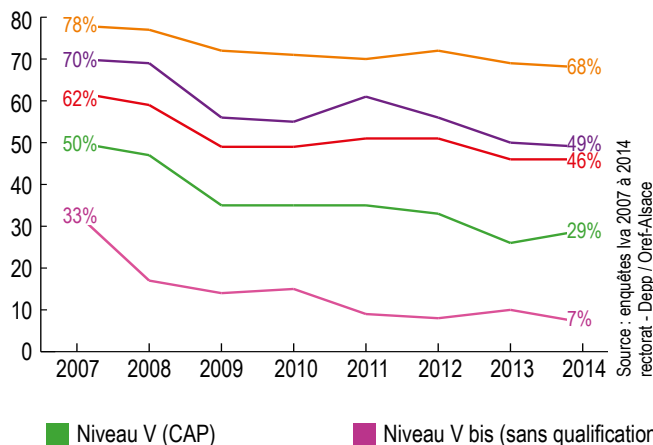


Source : enquête Iva 2014 rectorat - Depp / Oref-Alsace

Les filles représentent 67% des élèves sortants des formations de la filière services, les garçons 84% des élèves ayant suivi les formations de la filière production.

62% des garçons sont issus d'une formation de la filière production, 87% des filles d'une formation de la filière services.

■ Evolution de la part des lycéens sortants en emploi selon le niveau de formation



Source : enquêtes Iva 2007 à 2014 rectorat - Depp / Oref-Alsace

Pour l'ensemble des lycéens, l'insertion professionnelle s'est stabilisée au cours de l'année 2014. On observe une légère dégradation, de 1 point, pour les détenteurs d'un diplôme de niveau III (BTS) et IV (BAC), mais une embellie pour ceux de niveau V (CAP), en progression de 3 points sur un an. Comme pour les apprentis, l'insertion professionnelle augmente avec le niveau de qualification : 68% des diplômés de niveau III sont en emploi, contre 29% des détenteurs d'un CAP (niveau V). Seuls 7% des jeunes sans qualification (niveau V bis) sont insérés sur le marché du travail, le niveau le plus bas jamais atteint.

Rectorat de l'académie de Strasbourg
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)
6 rue de la Toussaint – 67975 Strasbourg Cedex 9

Directeur de la publication : Jacques-Pierre Gougeon
Coordination de la rédaction : Christine Friedrich / Daniela vom Scheidt
Tableaux et cartes : Christine Friedrich / Fabienne Clément
Maquette et graphisme : Pierre Muller
Photos © MEN – Impression : Valblor, août 2015

académie
Strasbourg **É**



Rectorat

6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9
03 88 23 37 23

**Le portail de l'éducation
nationale en Alsace**

www.ac-strasbourg.fr

